



Le printemps laisse brutalement la place à l'été et à son cortège de récoltes colorées, résultat du travail fastidieux et toujours incertain des travailleurs de la terre. C'est à eux, laborieux et persévérants que nous devons la qualité de notre environnement.

Les cerises sont au rendez-vous, c'est la référence de ce numéro.

Nombre de sujets nous ont occupés depuis notre numéro de février, les voici présentés, bonne lecture.

Alerte canicule, effet inattendu de l'été précoc

La préfecture nous rappelle les mesures à prendre en ces temps où plusieurs épisodes caniculaires sont annoncés, il est important d'acquiescer de bons réflexes. Pensez à vous protéger et soyez attentifs aux personnes vulnérables de votre entourage.

Le numéro de téléphone **0800 06 66 66** est accessible tous les jours de 9h à 19h jusqu'à la fin de l'épisode de canicule pour vous donner les conseils utiles.



Un point sur le projet de réhabilitation de notre mairie

Le projet de réhabilitation de la mairie déjà évoqué antérieurement progresse. Prochainement, la consultation des entreprises sera lancée pour un début de travaux à l'automne prochain. L'avant-projet détaillé, préparé par l'architecte, maître d'œuvre, vous est présenté en photomontage. Les projections ci-après permettent d'entrevoir comment se présentera l'ouvrage achevé.



Afin de compléter le plan de financement de ce projet, le 10 juin, une rencontre a été organisée avec les services de la Région conduits par Madame VIDAL, conseillère régionale en charge des dossiers de subvention dans le nouveau dispositif régional d'aide aux communes. L'ensemble du projet leur a été présenté et sera soumis aux instances régionales décisionnelles au cours du 3^{ème} trimestre prochain.

Madame VIDAL et son équipe



Par ailleurs, nous avons, Olivier JUNIQUE, Audrey DESCHAMPS et moi-même, accueilli le même jour Monsieur Patrick COUDENE, président du Syndicat départemental d'énergies (SDE) de l'Ardèche accompagné par deux collaborateurs pour une réunion concernant l'ensemble du réseau électrique géré pour la commune par le syndicat.

A l'ordre du jour figuraient l'examen des dispositifs actuels pour la modernisation de l'éclairage public, les économies de fonctionnement attendues, les aides financières mobilisables et les modalités d'enfouissement des réseaux pour améliorer l'environnement architectural et mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de rationaliser la consommation électrique qui connaît aujourd'hui une forte augmentation.



Le président Mr COUDENE et ses collaborateurs

En outre, dans le prolongement de la réflexion sur l'aménagement de notre commune, une rencontre avec Madame DE MIN responsable du Territoire NORD à la Direction des routes du Département et son adjointe, Madame BADET, a été organisée en mairie le 17 mai, pour évoquer la réfection des travaux de voirie au cœur du village, ainsi :

- La réfection de la voirie départementale de la Croix des Champs à la Mairie sera proposée dans le programme de réhabilitation des routes départementales 2023-2025.
- Compte tenu de la vitesse excessive constatée au hameau La Vierge, une étude et un comptage des véhicules vont être organisés.
- Au mois de septembre prochain, une proposition d'aménagement de la voirie devant la mairie, place de l'église et autour du château intégrant la sécurité routière et l'aménagement urbain devrait nous parvenir. Nous en reparlerons.

Nettoyage de printemps : 26 avril 2022



Triste récolte !



L'équipe de bénévoles

Le nettoyage de printemps est **une action citoyenne et écologique**. Essayons ensemble de mettre fin aux nombreuses incivilités.

Ce 26 avril, une équipe de bénévoles, toujours les mêmes, s'est retrouvée pour partager un moment de convivialité consacré à la collecte des nombreux déchets de toutes sortes abandonnés aux abords de la commune de Bozas.

Il est regrettable que de tels comportements soient encore à déplorer. Soyons plus respectueux de notre environnement. En utilisant les conteneurs à déchets, nous pouvons préserver notre nature, nos chemins de randonnées et nos lieux de promenade.

Merci à toute l'équipe.

En outre, je vous rappelle que la déchetterie gérée par ARCHE Agglo vous accueille pour toutes sortes de déchets à COLOMBIER-LE-VIEUX.

N'hésitez pas à l'utiliser, c'est la vôtre.

Adresse : Le Roure, 07410 Colombier-le-Vieux

Téléphone : 04 75 09 38 18

Horaires : lundi, mercredi, samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945

Cette année, c'est le jeune **Pierre EVANS** demeurant à BOZAS qui a lu avec émotion le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, commémorant ainsi le 77ème anniversaire de la victoire des forces alliées contre le nazisme.

L'instant était d'autant plus symbolique que notre jeune ami, de nationalité britannique, représentait alors tous ces héros étrangers venus offrir en France leur vie pour notre liberté.

Ensuite la gerbe du souvenir a été déposée devant le monument aux morts.



A l'issue de cette cérémonie, Jean-Louis WIART, maire de BOZAS, a remis à monsieur **Robert PERRET**, ancien combattant de la guerre d'Algérie, la médaille de bronze de la défense nationale au titre des services exceptionnels rendus dans le cadre du développement de la force nucléaire française.



Monsieur Robert PERRET entouré de son épouse et de ses deux petits-fils Alexis et Mathis

Exercice démocratique : plusieurs scrutins nous ont retenus cette année

- les 10 et 24 avril : les élections présidentielles
- les 12 et 19 juin : les élections législatives

Chaque scrutin a connu une forte participation de la part des électeurs de la commune :

- respectivement 82,70 % et 83,84 % de participation aux deux tours de l'élection présidentielle du mois d'avril

- 61,30 % de participation au 1^{er} tour des élections législatives et 60,34 % au second tour du 19 juin.



Ardéchoise 2022

C'est l'événement incontournable du mois de juin.

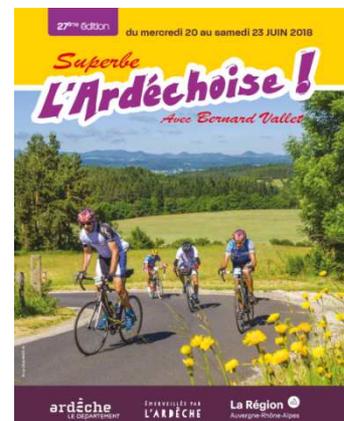
Ce sont plus de 160 villages en fête qui accueillent des passionnés de vélo.

L'édition 2022 s'est déroulée du mercredi 15 au samedi 18 juin. Les coureurs sont passés à BOZAS le jeudi 16.

Merci aux associations locales ainsi qu'à tous ceux et celles qui se sont investis pour que cet événement se déroule dans de bonnes conditions.



Les préparatifs, on sort les vélos du magasin





Jeudi 16 juin, 6 heures

Tout est prêt. L'équipe des bénévoles attend les coureurs, renforcée par Monsieur Jean-Pierre MAZARD, ancien directeur de l'Ardéchoise (voir son interview ci-après) accueilli à Bozas.

Monsieur Mazard s'est confié à BOZAS Info :

« Enfant du pays, natif de Lamastre, de 2008 à 2011, j'ai dirigé quatre éditions de « l'Ardéchoise ».

Cette épreuve cycliste est devenue l'évènement de référence du cyclisme outdoor en Europe et dans le Monde. Née à Saint Félicien par la mobilisation de milliers de bénévoles, cet extraordinaire creuset de socialisation, de mise en commun de savoir-faire s'adapte en permanence aux évolutions technologiques tout en devant conserver et amplifier son indispensable lien avec le pays qui l'a vu naître et croître, elle est et elle pourrait encore davantage être un élément majeur de son développement économique de part sa renommée. Cette « Ardéchoise » n'appartient à personne. Comme toute entité elle vit des changements, des transitions, elle est par sa dimension, un élément de notre paysage et de notre existence.

L'arrivée récente d'un nouveau président, d'un vice-président et d'un directeur m'a poussé à venir bénévolement leur apporter mon soutien. La réussite de cette 29^{ème} édition est cruciale pour faire repartir cette belle aventure restée à quai pendant les deux ans de pandémie que nous avons tous affrontée. »

L'équipe des bénévoles était conduite par les présidents des trois associations actives sur la commune, **Isabelle HEROGUELLE** présidente de FAB, fête à BOZAS, **Jean-Louis DELOCHE** président des Amis du bois Madame et **Bernard LAQUET**, président de l'ACCA.

Merci pour leur engagement citoyen

Le ravitaillement



9 juillet : fête à Bozas

Après deux ans de manifestations annulées, enfin nous allons pouvoir nous retrouver.

Les associations réunies (FAB, le club des Amis du Bois Madame, l'ACCA) soutenues par le conseil municipal vous invitent à venir nombreux pour partager un moment festif qui se déroulera à Bozas le 9 juillet prochain.

Des animations rythmeront cette journée qui se terminera par un repas convivial (sur réservation) et un feu d'artifice offert par la municipalité (sauf difficultés liées à la sécheresse) pour la plus grande joie des petits et des grands.

Nous comptons sur votre présence.

A très bientôt.



BOZAS EN FÊTE

LE 9 JUILLET



Concours de pétanque
à partir de 14h

Buvette

Animations dès 17h30

Repas à partir de 19h
sous réservations

0688982699 / 0665708167

FEU D'ARTIFICE dès 22 heures

La vie de la commune : joie et tristesse

Lalie est née le 28 janvier 2022 à Valence. Nous adressons nos félicitations aux heureux parents, Laura CELLIER et Maxime GARNIER. Un chèque cadeau de 50 € leur a été remis au nom du conseil municipal par madame Eliane BERTRAND et monsieur Olivier JUNIQUE.



Nous enregistrons avec tristesse le décès de madame Elise CHALAYE née MOUNIER le 25 février demeurant à Montmandon, ainsi que celui de madame Marie-Rose CORDIER née PICHOT le 21 mai connue au quartier du Sauzet.

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

Brèves d'Arche Agglo

- Missions locales



La Mission Locale s'adresse à la classe d'âge des 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Elle propose un accueil, une écoute pour faire le point sur la situation personnelle de ces jeunes.

Cet accompagnement individualisé facilite l'entrée dans la vie professionnelle.

Elle offre :

- une aide à l'orientation et aux choix professionnels
- un accompagnement dans les projets de formation
- un soutien à la recherche d'emploi
- une information sur l'accès à un logement ainsi que celle à comprendre ses droits

Antenne de Tournon

Rue Dauphin François

07300 Tournon-sur-Rhône

04 75 07 28 18

- Pensez au covoiturage

Le covoiturage est l'utilisation commune d'un véhicule par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs passagers dans le but d'effectuer un trajet commun.

Dans un territoire où l'usage de la voiture individuelle est majoritaire, ARCHE Agglo s'engage avec des partenaires, à promouvoir et faciliter la pratique du covoiturage sur son territoire.



Vous allez
où ?

- Les sentiers pédestres

ARCHE Agglo propose plus de 720 kms de sentiers balisés sur son territoire.
Ceux-ci sont accessibles sur : www.rando-ardeche-hermitage.fr



Vous parcourez les nombreux sentiers de randonnées, vous constatez un problème de balisage, d'entretien, de dégradation matérielle.... vos remarques et informations sont les bienvenues à l'adresse : sentiers@archeagglo.fr

- Rentrée 2022/2023

Les inscriptions pour le transport scolaire (1^{ère} demande ou renouvellement) se feront à partir du 8 juin 2022 :

- en ligne sur www.archeagglo.fr/transport-scolaire
- par courrier en envoyant le formulaire téléchargeable sur www.archeagglo.fr/transport-scolaire
- à l'accueil : ARCHE Agglo
3 rue des Condamines
07300 MAUVES
04 75 45 45 91

.....

Protégez- vous contre les cambriolages, campagne lancée par le Ministère de l'intérieur

Monsieur L'adjudant-chef TRICHET commandant la brigade de gendarmerie de Saint-Félicien nous transmet les conseils pour lutter préventivement contre les cambriolages présentés le 15 juin dernier par le ministre de l'intérieur, les flyers sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Contre les
cambriolages,

ayez
les bons
réflexes !



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur.** En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.** Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès.** Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité.** En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- **Placez en lieu sûr** vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.



Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.**
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillason**, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, **évittez de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 !

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques**; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).



AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;**
- **interdisez l'accès des lieux.**

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- **Faites opposition auprès de votre banque**, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- **déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie** en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- **déclarez le vol à votre assureur**, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.



Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Vous pouvez faire connaître vos observations ou poser vos questions en vous adressant à Monsieur le maire, par courrier, Mairie 20 route de BOZAS 07410 BOZAS, ou par mèl, mairie@bozas.fr